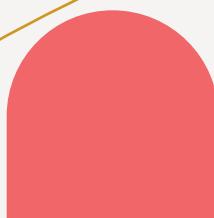
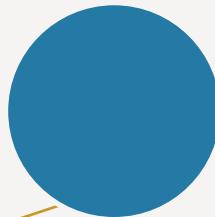
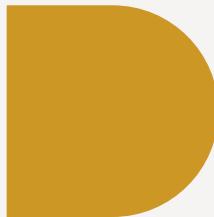
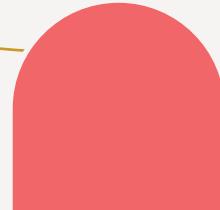




- Saône-et-Loire -



OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2025
données 2024

Édito

Les structures d'animation de la vie sociale, solidement ancrées dans les réalités locales, jouent un rôle important dans l'accompagnement des familles, notamment dans un contexte en perpétuelle mutation. En effet, face à l'évolution des besoins des habitants et des territoires, les dispositifs et équipements d'animation de la vie sociale savent être constamment adaptables, réactifs et innovants. Grâce à cette agilité, ils offrent aux habitants de Saône-et-Loire des espaces d'échange, de soutien et de développement, répondant concrètement à la diversité des besoins familiaux.

L'accompagnement de la Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire s'inscrit pleinement dans cette dynamique. L'année 2024 aura été marquée à la fois par notre volonté de renforcer et structurer une coordination départementale et à la fois d'accompagner et d'explorer de nouvelles formes d'animation locale. En effet, un travail partenarial a d'une part été mené, concluant à une convention tripartite avec l'Union régionale des centres sociaux et la Fédération de foyers ruraux dès 2025, et d'autre part à la mise en place d'une recherche-action à l'appui de 3 tiers-lieux du département.

À travers ces initiatives, nous entendons réaffirmer notre engagement à soutenir les dynamiques de lien social et de solidarité, sources de solutions aux enjeux actuels des familles et des territoires.

**Cécile Aladame,
Directrice de la CAF de Saône-et-Loire**

Sommaire



Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures de l'AVS	4
Ressources financières	5
Des actions au service des habitants	5
Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques	6
Les habitants, une priorité & Anchorage territorial	8
Faire réseau sur les territoires & Des actions au plus près des enjeux	9
Des équipes salariées au service des projets & Des habitants bénévoles	10
Eche Nationale	11

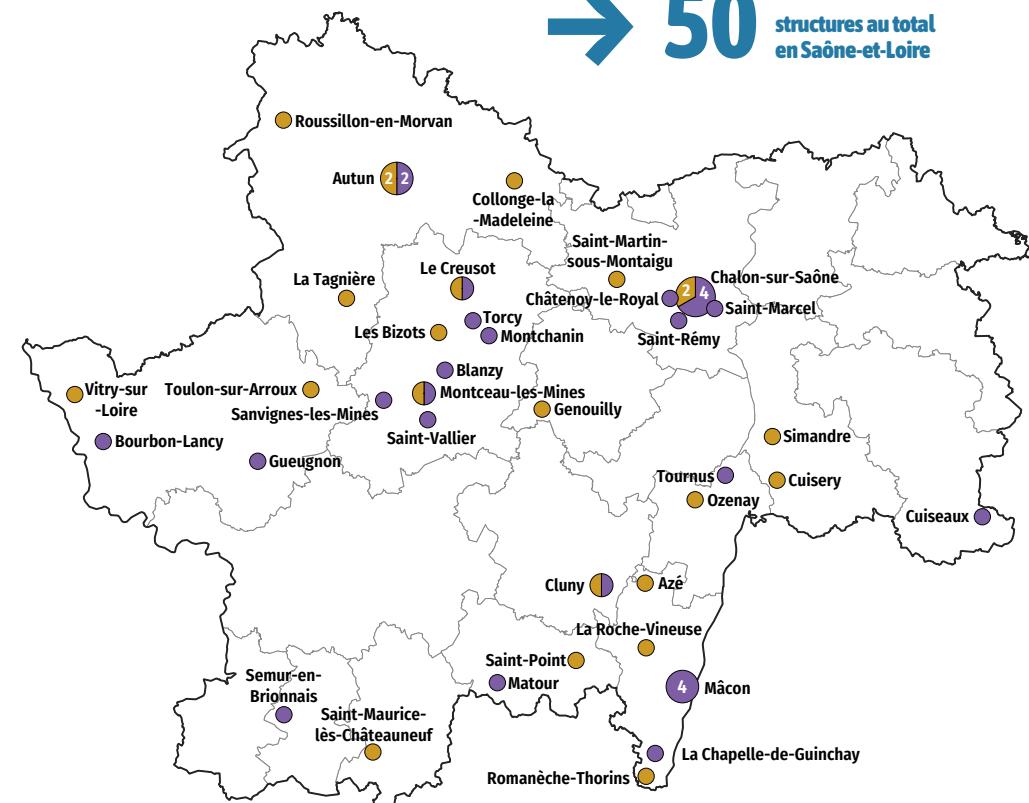
Légende

- Données des centres sociaux
 - Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Lorny, Yann Castanier et Yves Nirot

Les structures d'animation de la vie sociale

→ 50 structures au total
en Saône-et-Loire



28
centres sociaux
agr  s par la Caf

→ 27 ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

64%
à dominante
urbaine

→ 36% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPP)

→ 14% situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

22
espaces de vie sociale
agr  s  s par la Caf

→ 20 ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

14%
à dominant
urbaine

→ 14% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

→ 27% situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

80 830 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024

Mode de gestion :



Budget moyen :

464 700 €



Bénévoles et salariés :

313 bénévoles de pilotage

1 231 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

378 salariés → soit 251 ETP



43 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social
→ dont 35 heures d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

36 150 habitants touchés par les actions des EVS en 2024

Mode de gestion :



Budget moyen :

91 500 €



Bénévoles et salariés :

146 bénévoles de pilotage

713 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

58 salariés → soit 31 ETP



25 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS
→ dont 20 heures d'ouverture de l'accueil

Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale équilibrent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

Les centres sociaux

→ budget global

12 082 000 € → 464 700 € de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



77% part du budget des centres sociaux consacrée à la masse salariale (moyenne)

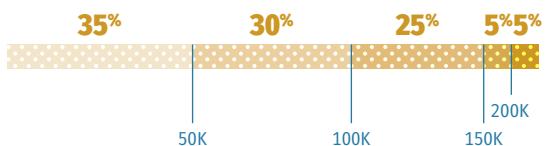


Les espaces de vie sociale

→ budget global

1 830 000 € → 91 500 € de budget moyen

Répartition des EVS par budget :

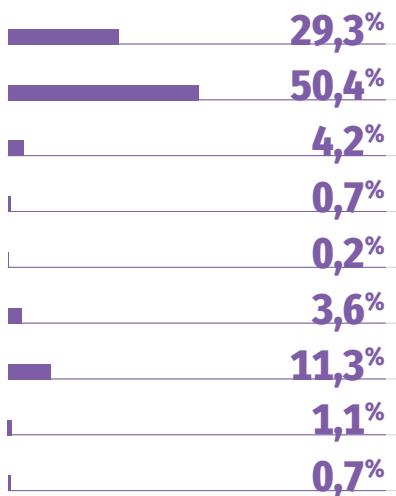


60% part du budget des EVS consacrée à la masse salariale (moyenne)

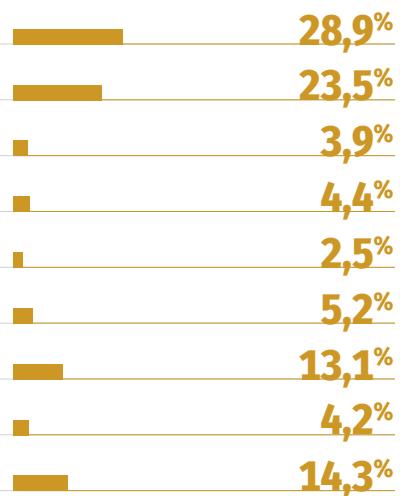


Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des lieux d'accueil, de rencontre et d'expérimentation.

Au-delà d'une simple offre de services, ils créent les conditions de la solidarité, de la citoyenneté et de l'émancipation collective.

Leur animation globale s'appuie sur une approche transversale : → accueil, écoute, engagement, coopération, adaptation aux évolutions du territoire.

8 FONDAMENTAUX de l'animation globale



Accueillir inconditionnellement, aller vers et faire venir

- Offrir un cadre ouvert et inclusif, rencontrer et intégrer les publics éloignés.



Faire réseau et renforcer la coopération locale

- Développer un maillage partenarial qui favorise cohésion et projets collectifs.



S'appuyer sur l'éducation populaire

- Éveiller l'esprit critique, encourager la participation et susciter l'engagement citoyen.



Favoriser la qualification permanente des acteurs

- Former professionnels et bénévoles, créer des espaces d'apprentissage mutuel.



Encourager l'expression et les initiatives des habitants

- Valoriser la parole des habitants et accompagner leurs projets collectifs.



Coconstruire, piloter et évaluer le projet social de territoire

- Impliquer habitants, acteurs locaux et institutions dans un projet partagé.



Diversifier et adapter l'offre aux besoins du territoire

- Inscrire l'action dans une logique d'innovation, d'adaptation et de mixité des publics.

Adopter une approche globale des habitants et des familles

- Prendre en compte la diversité des parcours et proposer un accompagnement adapté.



UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Ces principes, complémentaires et indissociables, font des centres sociaux :

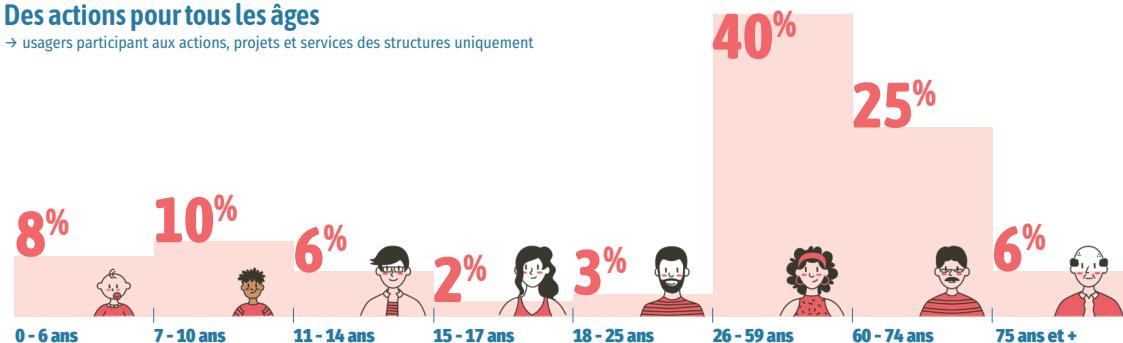
- des catalyseurs de dynamiques locales,
- des espaces d'apprentissage collectif,
- et des leviers d'innovation sociale.

Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entier tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

89% des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

10,7 heures réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ soit **18 336** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

Ancrage territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins coconstruit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

Soutenir et animer la vie locale

99 initiatives d'habitants ou collectifs d'habitants soutenus → **921** habitants impliqués

899 événements locaux portés ou accompagnés par les structures



509 associations accueillies par les centres sociaux → dont **38%** pour une fonction ressources ou partenariat

5 associations ou entreprises nées d'un accompagnement d'un centre social en 2024



Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.

80% de structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux politiques locales.

70% animent des dynamiques partenariales sur leur territoire.

28% animent des réseaux hybrides intégrant des habitants, des élus ou des professionnels

→ dont **82%** au moins 1 fois par trimestre

85% impliquées dans une CTG (convention territoriale globale).

28% animent des réseaux d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.

91% co-portent des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire.

32% impliquées dans un PEDT (projet éducatif territorial).

23% animent des dispositifs ou des politiques locales.

Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcés des stagiaires et services civiques.

378 / 58
salariés



- soit **250,5 / 31,3 ETP**
- dont **55% / 52% en CDI**

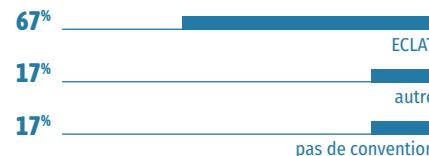
→ **168 salariés** formés par les centres sociaux en 2024

127 / 20
stagiaires et services civiques



Convention collective nationale appliquée :

→ données concernant les structures associatives



47% des structures ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions sociales et de pilotage en 2024.

18% des structures ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

Des habitants bénévoles

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

1 543

bénévoles impliqués au total



34% dans les activités de façon **régulière**
46% dans les activités de façon **ponctuelle**
20% dans le **pilotage** du centre social

→ soit **76,2 ETP** de bénévolat

→ **79 heures**/an/bénévole (moyenne)

826

bénévoles impliqués au total



35% dans les activités de façon **régulière**
51% dans les activités de façon **ponctuelle**
18% dans le **pilotage** de l'EVS

→ soit **21,6 ETP** de bénévolat

→ **42 heures**/an/bénévole (moyenne)

Répartition totale par genre :

28%
d'hommes



72%
de femmes

Répartition des bénévoles par classe d'âge :



Fiche nationale

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 405 centres sociaux



1 775 espaces de vie sociale



6,1 millions
d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650
bénévoles dans les instances de pilotage

62 970
salariés



106 850
bénévoles d'activités

12,5 ETP en moyenne
par structure

2,1 millions
d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550
bénévoles dans les instances de pilotage

9 540
salariés



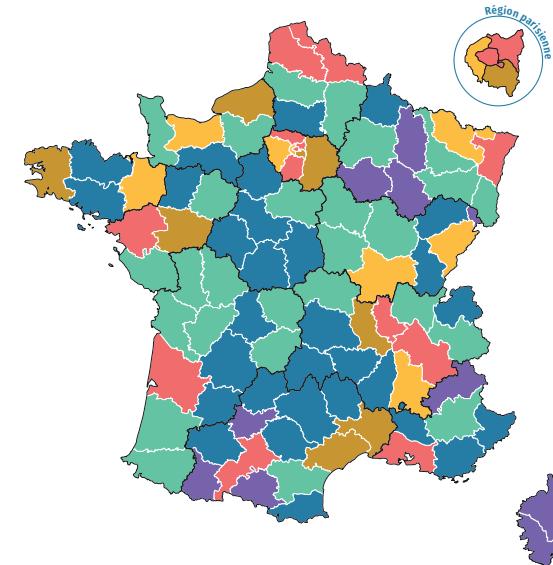
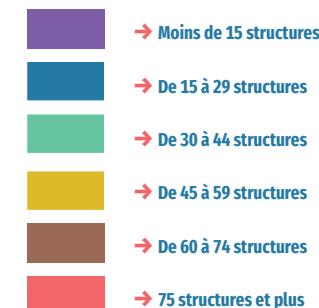
62 350
bénévoles d'activités

2,7 ETP en moyenne
par structure

729 400€ budget moyen

131 800€ budget moyen

Densité de répartition des structures



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Caf de Saône-et-Loire**

Référente Animation de la vie sociale

→ Gwendoline Vial - gwendoline.vial@caf71.caff.fr

Fédération Départementale des Foyers Ruraux

Directeur

→ Stéphane Fons - direction.fdfr71@gmail.com

Union Régionale des Centres Sociaux

Co-déléguées

→ Estelle Lemoine-bourgeois et Chloé Cojean
e.lemoinebourgeois@centres-sociaux-bfc.fr
urcsbfc@gmail.com**PROJET SENACS**

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ Eric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couëtil

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France – FCSF → Anne Fleury-Raemy

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône
→ Élisabeth Caron et Éva Bernard

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux – AURACS → Fabrice Gout

Coordinateur national → Alexis Gruyer

Coordination - Secrétariat de rédaction → Agnès Bureau

Graphisme → Tip! - Thibault Pilard

**PROJET** → édition 2025

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr